



European  
Social  
Charter

Charte  
sociale  
européenne



## EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS COMITÉ EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

### SYNOPSIS

#### COMITÉ EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX (CEDS), 323<sup>E</sup> SESSION

**Date** 18/10/2021 – 22/10/2021

**Type d'activité** Procédures de suivi

**Lieu** Réunion hybride : Strasbourg, vidéoconférence

**Direction (Service)** DGI Droits de l'Homme et Etat de droit (Service de la Charte sociale européenne)

**Origine/Remarques de la DG** Le Comité européen des droits sociaux est un organe institué par la Charte sociale européenne. Composé de 15 experts indépendants, ses deux principales tâches sont : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux portant sur l'application de la Charte afin de statuer sur la conformité des situations nationales.

- Objectif(s)**
- Examiner les réclamations collectives en cours.
  - Examiner des rapports nationaux pour les conclusions XXII-2 (2021) de la Charte de 1961 et pour les conclusions 2021 de la Charte révisée.
  - Examiner les rapports nationaux pour des constats 2021
  - Examiner les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées.
  - Discuter des propositions de la Secrétaire Générale pour améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe.

## **Résultats**

- 1) Le Comité a poursuivi l'examen des réclamations en cours ;
- 2) Les sous-comités ont examiné des projets de conclusions pour les conclusions XXII-2(2021) de la Charte de 1961 et pour les conclusions 2021 de la Charte révisée ;
- 3) Le Comité a examiné des projets de constats pour les Constats 2021 ;
- 4) Le Comité a examiné les projets de rapports sur les dispositions non acceptées en ce qui concerne la Géorgie, la Grèce et les Pays-Bas ;
- 5) Le Comité a poursuivi sa discussion sur les propositions de la Secrétaire Générale visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe, notamment en ce qui concerne le système de rapports.

## **Conclusions/ Suivi**

Le comité a donné instruction au Secrétariat :

- de suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les réclamations en cours ;
- de finaliser les conclusions adoptées par les sous-commissions ;
- de finaliser les projets de conclusions examinés en plénière en vue de leur adoption ;
- de finaliser et transmettre les rapports sur les dispositions non acceptées concernant la Géorgie et les Pays-Bas ;
- d'amender le projet de rapport sur les dispositions non acceptées au titre de la Grèce en vue de son adoption lors de la prochaine session ;

- de finaliser un document sur la réforme du système de rapports.

**Participants** Karin LUKAS, Présidente  
Eliane CHEMLA, Vice-Présidente  
Aoife NOLAN, Vice-Présidente  
Giuseppe PALMISANO, Rapporteur général  
József HAJDÚ  
Barbara KRESAL  
Kristine DUPATE  
Karin Møhl LARSEN  
Yusuf BALCI  
Ekaterina TORKUNOVA  
Tatiana PUIU  
Paul RIETJENS  
George THEODOSIS  
Mario VINKOVIC  
Miriam KULLMAN

**Secrétariat CoE** Jan MALINOWSKI, Secrétaire exécutif  
Henrik KRISTENSEN, Secrétaire exécutif adjoint